



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Soutenir la croissance démographique en France

Question écrite n° 17430

Texte de la question

M. Jean-François Lovisolo appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, sur la nécessité d'élaborer une politique visant à soutenir la croissance démographique en France. Les données de l'Insee révèlent une baisse significative du nombre de naissances en France, avec 678 000 naissances enregistrées en 2023, soit 48 000 de moins qu'en 2022. Cette baisse constitue un niveau historiquement bas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. De manière alarmante, le taux de fécondité est passé de 2,03 à 1,68 enfant par femme depuis 2010, marquant ainsi la fin de l'exception démographique française. Cette tendance est exacerbée par la diminution du nombre de femmes en âge de procréer et par l'augmentation de l'âge moyen de la maternité, qui atteint 31 ans en 2023, comparativement à 25 ans pour les générations précédentes, alors que la fertilité commence à décliner dès l'âge de 30 ans. Face à cette situation préoccupante, le Président de la République a appelé à un « réarmement démographique » en janvier 2024. Il est impératif de répondre à cet appel par des mesures ambitieuses, d'autant plus que le désir d'enfant demeure toujours aussi important. En effet, selon l'Unaf, le nombre moyen d'enfants que les Français veulent ou auraient voulu avoir est de 2,39, chiffre stable depuis 2011. Il est donc urgent de mettre en place une politique familiale universelle garantissant un soutien financier durable à toutes les familles, ainsi que des dispositifs favorisant la conciliation entre vie familiale et professionnelle, notamment en améliorant l'accès aux services de garde d'enfants. De plus, il est primordial de s'attaquer aux obstacles à la natalité, qu'il s'agisse de la précarité économique, de la crise du logement ou du recul des services publics. Ainsi, M. le député demande au Gouvernement de bien vouloir lui préciser les objectifs, les orientations et les moyens qui vont concrétiser la stratégie nationale de « réarmement démographique », au-delà des mesures déjà annoncées, telles que le plan de lutte contre l'infertilité et le congé de naissance, jugées nettement insuffisantes par rapport aux besoins identifiés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Lovisolo](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17430

Rubrique : Démographie

Ministère interrogé : [Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2024](#), page 3370

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)